

Armand Mattelart et André Vitalis, *Le profilage des populations. Du livret ouvrier au cybercontrôle*

Lionel Francou

Étudiant en sociologie, master à finalité approfondie, UCL (Université catholique de Louvain).

Quentin Verreycken

Assistant en histoire à l'Université Saint-Louis à Bruxelles. Membre du Centre de recherches en histoire du droit et des institutions (CRHiDI).

12/02/2014

Malgré l'émoi provoqué par les récentes révélations de l'informaticien Edward Snowden concernant le vaste programme de surveillance mis en place par les services de renseignements américains, la collecte à grande échelle des données des individus relève d'un processus sociohistorique qui trouve ses origines sous l'Ancien Régime¹. Armand Mattelart² et André Vitalis³, professeurs émérites en sciences de l'information et de la communication, proposent de retracer l'évolution de ce phénomène jusque dans ses formes contemporaines. Ils attribuent la récente accélération du phénomène de profilage, « forme de contrôle indirect des individus à partir de l'exploitation des informations prélevées sur eux », à l'action parallèle de deux types d'acteurs au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les États et de puissantes entreprises. D'une part, si l'existence d'outils coercitifs à des fins de contrôle des populations apparaît comme un élément nécessaire à la formation des États⁴, les autorités contemporaines, dans leurs incarnations les plus sécuritaires, entendent « prévenir » tout risque de violence en étendant à l'ensemble de la population des dispositifs de surveillance initialement réservés à des individus ciblés. D'autre part, à cette surveillance étatique s'ajoute le fichage à grande échelle des consommateurs, réalisé par d'influents acteurs privés à des fins économiques. Enfin, on ne négligera bien entendu pas le poids de la révolution informatique, qui a permis une extension, une systématisation et une accélération du profilage en quelques dizaines d'années seulement.

Dès le XIX^e siècle, l'État entend contrôler la mobilité (chapitre 1) et le travail (chapitre 2) des citoyens. Malgré la liberté de mouvement des individus, les autorités restent méfiantes vis-à-vis des « classes dangereuses », dont l'imprévisibilité et la non-conformité posent problème. Des solutions sont trouvées pour faciliter la surveillance des populations (fichage, papiers d'identité, biométrie, etc.) et tenter

¹ Vincent Milliot, « L'œil et la mémoire : réflexions sur les compétences et les savoirs policiers à la fin du XVIII^e siècle, d'après les "papiers" du lieutenant général Lenoir », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n° 19, 2008, p. 51-73.

² Armand Mattelart est l'auteur de *La globalisation de la surveillance. Aux origines de l'ordre sécuritaire*, Paris, La Découverte, 2007.

³ André Vitalis a dirigé avec Patrick Baudry et Claude Sorbets l'ouvrage collectif *La vie privée à l'heure des médias*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2002.

⁴ Charles Tilly, *Coercion, capital, and European states, AD 990-1990*, Cambridge (Massachusetts), Blackwell, 1990.

d'en catégoriser les comportements pour mieux circonscrire les risques. Quant au travail, il est essentiel au capitalisme qui s'est formé par « la mise au travail »⁵ et le façonnage des « sujets économiques [...] dont il a besoin »⁶. Pour garantir la participation en bon ordre des travailleurs à l'entreprise capitaliste, le contrôle s'avère nécessaire. Bon élève, le travailleur finit par s'« autoréguler », invité en ce sens par le management et les impératifs normatifs de communication et d'autonomie. De plus, il devient également consommateur, participant à la coproduction des biens et services (matériels ou immatériels) auxquels il recourt ; ainsi, les données collectées par les entreprises leur permettent d'adapter leur offre.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la figure de l'État-providence émerge dans le contexte de la reconstruction de sociétés meurtries et effrayées par la menace communiste (chapitre 3). Cet État protecteur prend parfois des traits plus sécuritaires, notamment lorsque la création de la sécurité sociale rend possible l'instauration d'un premier fichage systématique des citoyens. La crise économique des années 1970 débouche sur une crise des démocraties occidentales (chapitre 4). Dès lors, les technologies de l'information et l'informatique servent de refuge à l'autorité vacillante de l'État, dont la crainte du terrorisme et de l'immigration est renforcée par la mondialisation économique. Désormais, l'État devient « surveillant » et se repose sur le stockage et le traitement informatique des données récoltées par ses administrations, puis reliées entre elles, ce qui « aboutit à une transparence totale de l'individu ».

Les trois derniers chapitres de l'ouvrage présentent les formes contemporaines du fichage par les acteurs publics et privés. D'un côté, l'État, pris d'une « fièvre sécuritaire », se durcit en réponse à « son propre désengagement des questions économiques et sociales »⁷ (chapitre 5). À des fins de prévention des risques de violence, des politiques gouvernementales spécifiques permettent la prolifération des caméras de surveillance et des bases de données, policières ou non. De même, sont également développées des « méthodes informatiques de détection [du risque] et d'aide à la décision les plus efficaces », parfois susceptibles de réduire les comportements et les faits sociaux à de simples formules mathématiques⁸. D'un autre côté, depuis une trentaine d'années, certaines entreprises fichent aussi les individus et collectent leurs données numériques, qui revêtent pour elles une importance stratégique (chapitre 6). Ces artisans d'une « nouvelle économie du contrôle » profitent du succès de l'Internet et de la numérisation des biens et des communications aux dépens de la vie privée de leurs utilisateurs, forcés de se dévoiler pour ne pas rester sur la touche. Des entreprises telles que Google ou Facebook monétisent leurs services à l'aide des « unités de vie privée » que nous leur confions et constituent de gigantesques bases de données sur les individus,

⁵ Henri Lefebvre, *De l'État*, vol. 2, Paris, Union générale d'éditions, 1976, p. 43-44, cité par les auteurs.

⁶ Max Weber, *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 2003, p. 29.

⁷ À ce propos, voir Nicolas Bourgoïn, *La Révolution sécuritaire (1976-2012)*, Nîmes, Éditions Champ social, 2013. Compte rendu par Lionel Francou : <http://lectures.revues.org/11077>.

⁸ Pour en savoir plus sur l'usage d'outils statistiques servant à déterminer quels individus surveiller et punir, voir la critique qu'en fait Bernard E. Harcourt, *Against Prediction: Profiling, Policing, and Punishing in an Actuarial Age*, Chicago, University of Chicago Press, 2007. Compte rendu par Daniel Sabbagh : <http://champpenal.revues.org/7673>.

lesquels ne sont pas en mesure d'en contrôler les usages. On assisterait à « une marchandisation croissante de l'intimité qui met en péril des droits inaliénables ». Enfin, les auteurs rattachent nos sociétés et nos existences à une condition post-orwellienne caractérisée par des « cybercontrôles invisibles et mobiles » (chapitre 7). Nous avons affaire à un « nouveau régime de contrôle », « hypersurveillant », désormais en possession de gigantesques bases de données qui dévoilent les individus dans le détail. En quelques clics, le profilage à grande échelle permet, ou permettra bientôt, l'émergence d'une gouvernmentalité supposée prévenir les risques à partir d'algorithmes basés sur les informations recueillies. Dans le même temps, les États s'avèrent incapables de protéger leurs ressortissants contre les assauts d'acteurs privés et chacun peut désormais utiliser les technologies pour « devenir à son tour surveillant ». À cette surveillance verticale s'ajoute également une surveillance horizontale, permettant aux citoyens d'exercer un certain contrôle sur les autorités, mais aussi de faire du tort à leurs semblables (par la diffusion d'informations, d'images privées ou encore de rumeurs). Tandis que « l'assaut contre la vie privée habitue tout le monde à sa disparition », l'exhibitionnisme et le voyeurisme se diffusent dans notre société.

On retiendra l'intérêt de cet ouvrage critique, dans le contexte actuel, qui permet de dévoiler une réalité plus complexe que ne le laissent penser les médias. Son propos repose sur une documentation abondante et une structure claire et solidement bâtie. De nombreuses références à des contextes étrangers enrichissent un texte qui s'intéresse à un phénomène touchant nos sociétés bien au-delà des frontières nationales. Cependant, les spécificités françaises, notamment au plan législatif, sont les références principales des auteurs. D'un point de vue pratique, on regrettera l'absence d'une bibliographie finale qui aurait permis une consultation plus aisée des références utilisées. Notons aussi la note très pessimiste sur laquelle s'achève l'analyse proposée dans ce livre. Celle-ci suggère que les glissements de nos sociétés vers toujours plus de surveillance semblent irrémédiables, sans que les auteurs aient identifié de solutions, d'alternatives ou de pistes d'action.